

## Bilan de compétences

### OBJECTIFS

- Réaliser un bilan de compétences à partir des parcours professionnel et personnel (aptitudes, motivations...).
- Faire un point carrière et évaluer le futur plus sereinement.
- Evaluer les possibilités concrètes et réalistes de changement.
- Mettre en place un plan d'actions précis pour accompagner le changement.

### PUBLIC

- Tout public

### PRE-REQUIS

- Aucun

### DÉROULEMENT

Sur une période de 3 mois :

- Des salles de réunion (physiques ou virtuelles), individuelles, dédiées à l'accompagnement.
- Un minimum de 11 heures d'entretiens en face à face ou en visio-conférence (toutes les semaines) et de 5 séances de travail personnels évaluées à 10h environ avec débriefing lors des entretiens – 3 heures de rédactionnel en fin de bilan.
- Travail avec des supports remis à chaque séance.

### DURÉE

- Le Bilan de Compétences se déroule sur 24 heures.

### LIEU

- 9, rue Castérès – 92110 Clichy  
Ou 43 rue du Caire 75002 Paris  
Ou Digital Camp

### CONTACT

- Laure CASTA  
01.47.39.02.02

### BUDGET

2 200 € HT

### FINANCEMENT

Pour toute question sur le dispositif de financement, contactez nos conseillères formations :

## PROGRAMME

### 1. PHASE PRELIMINAIRE (non facturée)

- ▶ Description du bilan de compétences, et présentation de la méthode ;
- ▶ Identification de la demande et orientation de la réponse de façon à personnaliser le bilan ;
- ▶ Confirmation de l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche.

### 2. PHASE D'INVESTIGATION (20 heures)

#### Création d'un portefeuille de compétences

#### ▶ 1<sup>ère</sup> partie : Bilan Professionnel et Bilan Personnel

- Décrire et évaluer ses activités (environnement contextuel, parcours de vies...) ;
- Construire son portefeuille de compétences ;
- Capitaliser ses connaissances ;
- Identifier ses principales valeurs et ses principales aptitudes ;
- Synthétiser sa base de données biographique ;

#### • 2<sup>ème</sup> partie : Projet Professionnel

- Retravailler son projet professionnel idéal ;
- Déterminer ses projets professionnels réalistes ;
- Approfondir ses atouts et les points à améliorer pour les réaliser.

### 3. PHASE DE CONCLUSION (4 heures)

- Pré-synthèse : définition et hiérarchisation des projets ;
- Préparation du plan d'actions pour réaliser le projet (recensement des moyens et conditions favorisant la réalisation) ;
- Rédaction de la conclusion ;
- Présentation de la conclusion et remise d'une synthèse.

*Un entretien individuel de suivi, d'une durée d'une heure, est réalisé six mois après la fin du Bilan de Compétences.*